

- D** Depuis le complexe sportif, prendre en direction du centre de Montsûrs.
- 1** Passer devant la mairie puis prendre la 1ère rue à droite (rue de Surmont). Après la caserne de pompier, descendre la rue à gauche (rue des Epavés) Au bout, prendre à droite pour traverser la place Terrepintonne puis continuer sur votre gauche 2 fois pour traverser la rue de Sablé en direction de Ste Suzanne. *Vous pourrez contempler la Tour Renaise sur votre gauche Ancienne tour de guet, vestige de l'ancien château de Montsûrs. Bertrand Du Guesclin y vécu six années et André De Lohéac, grand capitaine de la Guerre de Cent ans y naquit vers 1410, suivie de l'église.*

- 2** Continuer sur cette direction jusqu'à prendre à gauche la rue du Marchis, Longer le collège sur votre gauche puis continuer tout droit jusqu'à emprunter le chemin de pierres pendant 700m puis tourner à gauche à la 1ère intersection.

- 3** Emprunter la voie goudronnée, sur votre gauche pour y découvrir l'arboretum. Aller jusqu'au Stop. Prendre à gauche le chemin aménagé longeant la route pour arriver à la gare. Traverser le petit parc puis passer sous la ligne SNCF à l'endroit prévu à cet effet et suivre le chemin de randonnée. **Variante pour les attelages.**

- 4** Au carrefour, monter le long du mur en pierres (les autres chemins à proximité sont privés), En haut prendre à gauche. Continuer sur le chemin public et contourner le circuit d'auto-cross. Aller toujours tout droit jusqu'au chemin goudronné de Véloché puis tourner à gauche. Au bout du chemin reprendre à gauche. Faire 850m puis tourner à gauche vers le chemin de la Ballerie. Après 250m tourner à droite puis emprunter le chemin de randonnée jusqu'à la route.

- 5** Tourner à gauche jusqu'au carrefour, re-tourner à gauche puis à droite dans le hameau de la Jeussonnière.

- 6** Suivez toujours tout droit le chemin en pierres qui vous emmènera à la Bouscellière, sur votre gauche vous pouvez apercevoir à travers les arbres l'arrière du château de la Roche-Pichemer de St Ouen des Vallons. Au bout de ce chemin, prendre à droite en remontant le champ le long de la haie. Au calvaire, prendre à gauche puis traverser la route pour rejoindre un chemin sur votre droite à 450m. Au bout de ce chemin prendre la route sur votre gauche pendant 1.2km. Au carrefour, prendre à gauche puis emprunter le chemin de pierres sur votre droite jusqu'au bout.

- 7** A la ferme la Tellerie, prendre à gauche puis arriver dans le virage de la Rebutière, entrer dans le sous-bois sur votre droite. Suivre l'allée en traversant un chemin goudronné.

- 8** Au croisement, prendre sur votre gauche quasiment à l'épingle Continuer ce chemin empierré parfois humide ! Après avoir parcouru ces 2.2km de chemin, prendre à droite, à la patte d'oie continuer sur votre droite.

- 9** Au hameau de Molière, prendre à droite et continuer sur cette petite route goudronnée pendant 2km jusqu'à emprunter un chemin de pierres sur votre droite pour rejoindre le hameau de la Grimetière. Prendre à gauche la voie verte aménagée jusqu'au bourg de Neau, traverser la ligne SNCF continuer jusqu'aux feux tricolores toujours tout droit jusqu'à l'église.

- 10** Emprunter un petit chemin face à l'église qui vous guide vers des maisons atypiques, Descendre vers le plan d'eau et contourner le vers la gauche. Emprunter la passerelle et quitter le chemin en sable pour rejoindre la sortie du parc à travers l'espace vert Sur la rue goudronnée prendre à droite puis la 1ère rue à gauche, aller jusqu'au bout pour retrouver le chemin de randonnée. Emprunter le jusqu'au Hameau Planche Marguerite en passant sur le coté du Bas Tremblay.

- 11** Sur le goudron, prendre aussitôt le chemin sur votre gauche. A la patte d'oie des Petites Haies longer le chemin sur votre droite. Au carrefour, prendre à droite sur 450m puis prendre le chemin à droite. Au bout prendre à gauche vers St Christophe du Luat.

- 12** Dans le centre, prendre la rue de la Motte puis passer derrière l'école sur votre gauche puis emprunter le petit chemin prévu à cet effet qui vous emmènera sur un chemin goudronné que vous prendrez sur votre gauche. Continuer tout droit sur le chemin de pierres. Au bout prendre à gauche et continuer ce chemin en tenant votre gauche pour arriver à la Doisnelière, continuer toujours tout droit jusqu'à la route départementale.

ATTENTION emprunter cette route par la droite puis aussitôt à droite direction Montsûrs.

- 13** Continuer sur 600m pour rejoindre un chemin sur votre gauche face au lieu-dit Bas Morinai. Entrer dans la forêt, faites 1.5km puis tourner à gauche. Descendre tout droit jusqu'à sortir de la forêt.

- 14** Sur le goudron prendre à droite jusqu'à la ferme la Rousselière puis continuer le chemin tout droit. Au Hameau de la Picronnière continuer le chemin de pierre sur votre droite. A la grande allée de la forêt, prendre à gauche. Après 500m prendre à droite. **ATTENTION** quitter la grande allée pour un petit passage en forêt.

- 15** Traverser la route pour continuer sur le chemin en forêt. Au bout prendre à gauche Au hameau les Basses Poteries prendre à droite puis au calvaire à gauche: chemin de Jugeard. Faire 650m puis prendre le chemin des Dames sur votre gauche.

16

En haut prendre à droite vers le château d'eau ensuite à gauche pour traverser la D24. Avant la barrière en bois prendre à droite pour rejoindre un chemin en pierres, au bout de celui-ci prendre à droite puis à gauche à 150m le long des propriétés. Contourner le bassin d'orage par la gauche pour rejoindre les habitations puis contourner le lotissement toujours par la gauche. Arriver sur la rue, tourner à gauche pour passer devant le collège et rejoindre le chemin d'en face.

17

Dans le chemin rester à gauche pour continuer sur le circuit No6, puis tout droit pendant environ 1.2km. Au croisement prendre à droite puis à gauche jusqu'à la route Montsûrs - St-Cénére. Emprunter la route à gauche jusqu'au bourg de Saint-Cénére. Tourner à gauche après l'église. Aller jusqu'à la sortie du bourg pour rejoindre le 1er chemin à droite en direction de « La Ducherie », « Beaumont ».

Variante pour les attelages, continuer la route pour prendre le 3ème chemin à droite après le bourg.

18

Aller toujours tout droit pour ensuite rejoindre le circuit initial. Au calvaire, prendre le chemin de gauche. Attention au dénivelé. Emprunter ce chemin jusqu'au croisement goudronné. Continuer tout droit. Dans le chemin en pierres, toujours poursuivre sur votre gauche. Au carrefour à 5 chemins du circuit initial et de la variante attelage, prendre à droite pour le circuit initial et pour la variante prendre tout droit : « **CHEMIN DU PETIT GEGE** ». A l'extrémité de ce chemin prendre la portion goudronnée **LEGEREMENT** sur votre gauche puis le chemin de pierres à droite.

19

Au bout de ce chemin continuer tout droit vers le moulin de Grenusse. Se diriger vers la rivière puis la traverser en empruntant la passerelle sur votre droite.

20

Continuer le chemin pour arriver sur la route St Cénére - Argentré. Prendre à droite puis à gauche. Attention à la traversée de route ! Entrer dans le sous bois, monter le taillis et longer le champ pour rejoindre la route. Prendre à gauche sur 600m puis entrer dans le chemin de randonnée à droite. A l'intersection continuer légèrement sur la gauche. Au calvaire continuer tout droit. Traverser la route. Faire 1.7km de route goudronnée, à la patte d'oie longer la droite puis entrer dans le chemin à gauche jusqu'à rejoindre la route de Laval D9. Attention route ! Prendre à gauche puis à droite.

21

Au bout de ce chemin prendre à droite pour rejoindre le bourg de Gesnes. Au stop, prendre à droite puis couper le virage tout droit. Attention route !

22

Faire 150m et prendre à droite pour entrer ensuite dans le chemin qui vous ramènera jusqu'à la route de Laval. Prendre à droite sur 250m puis entrer dans le chemin à gauche. A l'intersection aller tout droit.

23

A l'arrivée dans le lotissement prendre la 1ère rue à gauche « rue du Parc » qui vous emmènera au complexe sportif, vous êtes arrivés !

Quelques recommandations :

- Soyez prudents et respectez le code de la route en traversant ou en empruntant des axes routiers fréquentés.
 - Respectez la tranquillité des sites et des autres usagers, agriculteurs, joggers, chasseurs et autres randonneurs.
 - Tenez les chiens en laisse.
 - Respectez l'environnement en ramenant avec vous ce que vous avez amené (détritus de pique nique, et emballages)
 - Merci de signaler à l'OT tout balisage détérioré ou insuffisant
- Vos excursions sont entreprises sous votre entière responsabilité et n'engagent en rien celle de l'Office de Tourisme ni des communes.*



Retrouvez toutes nos autres parcours détaillés en un clic sur notre site : www.coevrons-tourisme.com

Randonner autour

De Brée, Gesnes, Montsûrs, Neau,
St-Christophe-du-Luat et Saint-Cénére

Distance : 58 km

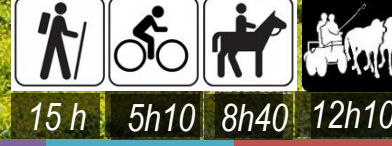
Type : randonnée

Difficulté : moyen

Boucle : oui

Balisage : n° 06 – orange.

Départ : complexe sportif de Montsûrs



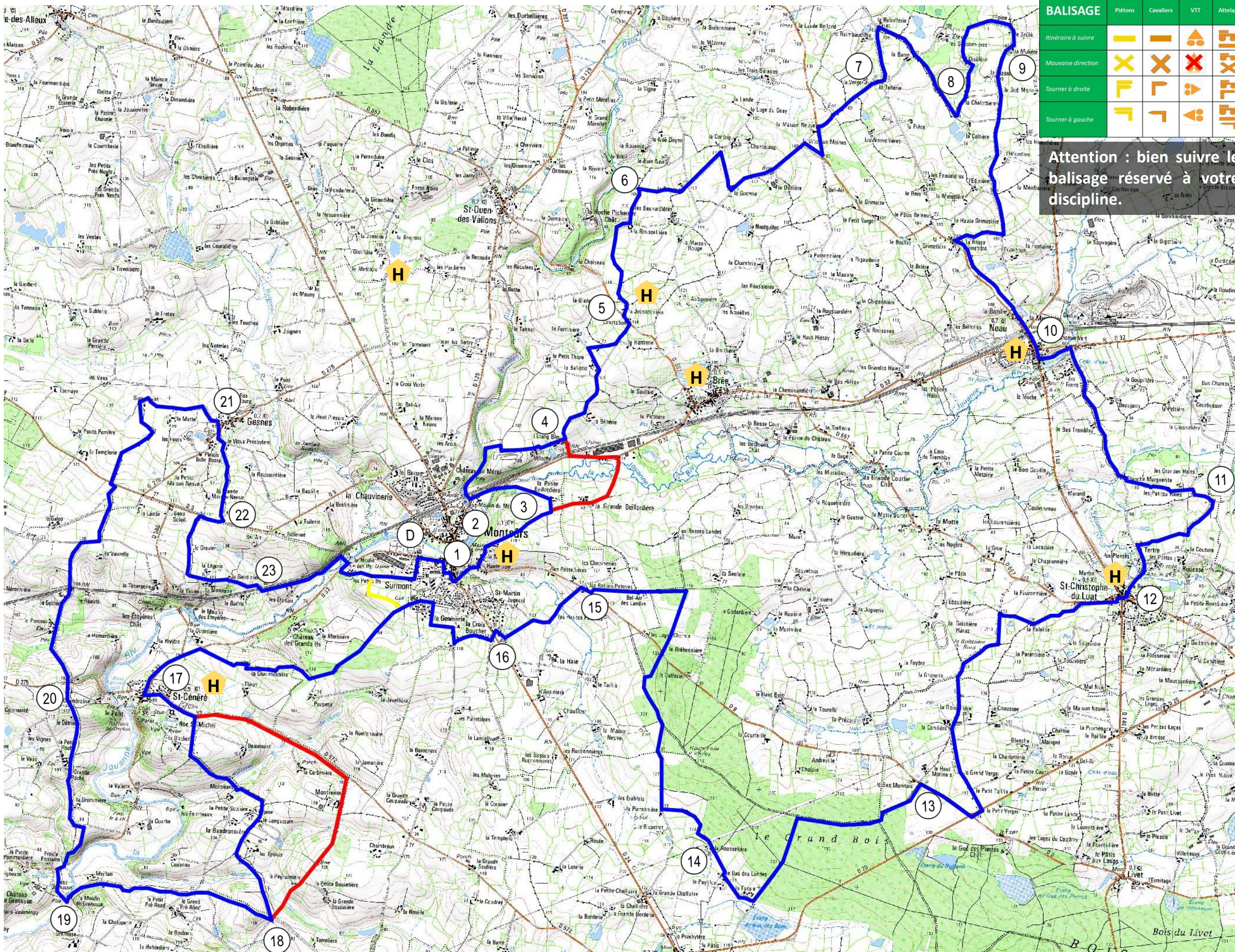
15 h

5h10

8h40

12h10

Circuit 06 : balisage orange -> 58 KM



BALISAGE	Piétons	Cavaliers	VTT	Attelages
Itinéraire à suivre				
Mauvaise direction				
Tourner à droite				
Tourner à gauche				

Attention : bien suivre le balisage réservé à votre discipline.

En cas d'urgence...

Réparation vélos :
 - Michel DIVAY (Montsûrs) : 02 43 01 01 18

Maréchal ferrant :
 - ROULIN Clément (Jublains) 06 73 04 76 34

Vétérinaires équin :
 -Clinique de la Jouanne (Montsûrs) 02 43 01 00 52
 -Clinique vétérinaire du Montaigu (Evron) 02 43 01 25 10
 -Clinique vétérinaire des Arcis (Louvigné) 02 43 37 37 37

Pratique...

Boulangeries, épicerie dépôts de pain : Montsûrs, Neu et Saint-Christophe-du-Luat

Tous commerces : Montsûrs, Evron

Légende

- Circuit Cavaliers / VTT
- Déviation attelages
- Hébergements
- Aire de pique-nique